

24 ÉCONOMIE

Le nombre de fonctionnaires a bondi de plus de 20 000 en 2016

La hausse est due à la fonction publique d'État, dont les effectifs ont grimpé de 1 % l'année dernière.

ANNE DE GUIGNE
@adeguigne5,67
millions

Nombre d'agents, y compris les contrats aidés, dans les trois fonctions publiques fin 2016

FONCTION PUBLIQUE De bons élèves ! Après plus de trois décennies de hausse continue, les effectifs des collectivités locales marquent enfin le pas. En 2016, ils ont en effet diminué de 0,4 % après la stabilisation de 2015 (+0,1%), selon des données provisoires de l'Insee. La tendance est encore plus nette hors contrats aidés, puisque les effectifs diminuent pour la deuxième année consécutive de 0,2 % en 2016, après 0,3 % en 2015.

Les régions et les départements sont les plus vertueux, avec une

chute de 1 % de l'emploi. La modeste baisse dans les communes (-0,2 %) est en revanche entièrement due aux contrats aidés qui sont mis au régime sec (-2,5 %).

Ce retour à la raison après de longues années d'expansion est le fruit d'un pilotage serré des gouvernements successifs, de droite comme de gauche. Pour forcer les élus locaux et les collectivités à réaliser des économies, ils ont manié depuis 2011 un bâton redoutable : le gel puis la réduction des dotations versées par l'État.

Le gouvernement Philippe va cependant emprunter une méthode nettement moins coercitive, en demandant à la fonction publique territoriale de réaliser 13 milliards

d'euros d'économies sur cinq ans, et ce en ciblant les effets sur les 340 plus grandes collectivités : régions, départements, mairies.

Cette rigueur introduite au sein des collectivités locales n'a toutefois pas suffi à contrebalancer un mouvement de fond : l'année dernière, le nombre total de fonctionnaires a augmenté de 0,4 % sur un an, soit 20 400 personnes de plus qu'en 2015 qui ont donc rejoint la sphère publique pour porter le nombre total de fonctionnaires à 5,7 millions.

Hors contrats aidés, la hausse atteint même... 0,5 %. « Les effectifs augmentent davantage hors contrats aidés car ces derniers se replient dans les trois versants »

(fonction publique d'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière), précise l'Insee. Le mouvement devrait encore s'accroître en 2017 et 2018, sous l'effet de la nette diminution des emplois aidés.

Enseignement et sécurité

L'État concentre la majorité des emplois de fonctionnaires, avec 2,5 millions d'agents (+1 % en un an). La hausse s'explique essentiellement par le dynamisme des embauches au sein des ministères dont les effectifs ont augmenté de 1,4 % en un an. « Les deux tiers de cette augmentation proviennent des effectifs des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'ensei-

gnement supérieur et de la recherche », détaille l'Insee. Les créations de postes au ministère de la Justice, de la Défense ou encore de l'Intérieur, sous l'effet des plans de lutte contre le terrorisme, ont également participé à la hausse.

Dans la fonction publique hospitalière, les effectifs continuent de croître mais de plus en plus modérément : +0,9 % en 2014, +0,3 % en 2015 et +0,2 % en 2016. Ils sont stabilisés dans les hôpitaux mais en forte progression (+2,1 %) dans les établissements médico-sociaux : maisons de retraite, aide sociale à l'enfance, établissements pour personnes handicapées, centres d'hébergement et de réadaptation sociale... ■

Des mesures pour épauler les entrepreneurs

Le binôme Grégoire-Gallet a remis 54 propositions à Bruno Le Maire pour doper la création d'entreprises.

CORINNE CAILLAUD
@corinnecailaud

ENTREPRISE Lancée le 23 octobre, la première phase de consultation du « plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises » (Pacte), clef de voûte de la future loi Le Maire sur les entreprises, aura été rondement menée. Les cinq binômes et le trinôme, composés de parlementaire et chef d'entreprise pour faire des propositions concrètes sur des sujets comme le financement, la simplification, la numérisation ou l'innovation, ont rendu leur copie le 10 décembre. Propositions qui seront rendues publiques ce jeudi lors d'un grand show à Bercy, en présence du ministre de l'Économie.

C'est une équipe 100 % féminine qui a œuvré sur les questions de création, croissance, transmission et rebond. Le binôme formé par Olivia Grégoire, députée LREM de

Paris, et Clémentine Gallet, présidente de Coriolis Composite, entreprise bretonne spécialisée dans l'aéronautique, a été assisté par deux énarques femmes, en poste à Bercy. Pour arrêter leurs 54 propositions, dont « toutes ne relèveront pas de la loi, mais du bon sens », prévient Olivia Grégoire, cette fine équipe a auditionné plusieurs centaines de personnes - entrepreneurs, cercles de réflexions, chambres consulaires, associations - lors d'ateliers au Bercy Lab ou de tables rondes en province.

Selon nos informations, le binôme Grégoire-Gallet préconise ainsi que toute création d'entreprise se fasse à l'avenir en ligne, avec une première étape obligatoire au cours de laquelle l'aspirant entrepreneur serait testé sur ses connaissances comptables ou fiscales de base. À défaut d'un socle minimal de compétences, la possibilité d'ouvrir sa structure serait refusée.

Développer le mentorat

« Un tel dispositif permettrait de limiter les défaillances d'entreprises », fait valoir Olivia Grégoire. L'autre vertu de la création en ligne ? Disposer d'un point d'entrée unique pour le futur entrepreneur qui n'aura plus à se perdre dans les méandres de l'administration. C'est dans le même but que le binôme Grégoire-Gallet propose la création d'une structure interconsulaire qui irait, dans chaque région, à la rencontre des dirigeants. Sa mission ? Leur assurer un accès rapide et aisé à l'ensemble des services comme l'Urssaf, la direction régionale des finances publiques ou le service déconcentré du ministè-



Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, en compagnie d'Olivia Grégoire, lors du lancement des consultations sur le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, à Bercy, le 23 octobre. F. PITCHAL/DIVERGENCE

re du Travail (Direccte). Une structure qui pourrait être numérique, à l'image du portail Connect'up initié par la région Centre Val de Loire.

Pour accompagner l'essor des entreprises, autre point faible de l'entrepreneuriat en France, les deux femmes recommandent de développer le mentorat. « C'est un système qui a fait ses preuves et pourrait être une grande cause nationale », pointe Olivia Grégoire. Seules 14 % des entreprises sont en effet actuellement accompagnées par un pair. Pour limiter les défaillances, il faudrait pousser à

50 %. Ceux qui donnent de leur temps pour aider les autres pourraient bénéficier d'un dispositif fiscal. Concernant la transmission d'entreprise, un site qui référencerait toutes les sociétés cherchant un repreneur pourrait également être lancé. Le pacte Dutreil qui prévoit, sous certaines conditions, une exonération de droits de mutation, pourrait aussi être simplifié. « Des options d'engagement dans le temps pourraient être introduites dans le dispositif, comme cela se fait en Allemagne », précise notamment la députée LREM. ■

EN BREF**AGROALIMENTAIRE : HERSHEY RACHÈTE AMPLIFY SNACK**

□ Le confiseur américain Hershey va racheter le fabricant de pop-corn Amplify Snack pour 1,6 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros). Le prix proposé représente une prime de 71 % sur le cours de clôture de vendredi soir. Soucieux de faire évoluer ses marques vers des produits plus sains, Hershey complète ainsi son portefeuille avec des en-cas sans ingrédient artificiel. Il attend de ce rachat 20 millions de dollars de synergies d'ici à deux ans.

PARTENARIAT ENTRE CNP ET MALAKOFF MÉDIC

□ CNP Assurances, poids lourd de l'assurance de personnes en France, a conclu un partenariat d'une durée de cinq ans avec le mutualiste Malakoff Médéric. Il proposera une offre de prévoyance et d'assurance santé à la clientèle de cadres dirigeants et de travailleurs non salariés de Malakoff Médéric.

► Les 5 règles pour éviter que la fête de Noël au bureau se transforme en naufrage professionnel
► Le logement social français en 5 chiffres
www.lefigaro.fr/economie

Des missions pour Senard et Notat

La consultation sur le futur projet de loi entreprise de Bruno Le Maire ne s'est pas arrêtée avec la remise, rendue publique jeudi prochain, des conclusions des binômes/trinômes sur les six thématiques arrêtées. Une seconde phase, basée sur les propositions retenues lors de la première étape, s'ouvrira en ligne à la mi-janvier pour trois semaines. Cette

séquence sera couplée, selon nos informations, avec des missions sur des sujets précis (objet social de l'entreprise, participation/intérêt des salariés, confiées à des personnalités de la société civile, telles Nicole Notat, l'ex-patronne de la CFDT et présidente de l'agence de notation sociale Vigeo-Eiris, ou Jean-Dominique Senard, le dirigeant de Michelin. M.L.

Buzyn confrontée au déficit abyssal des hôpitaux

La ministre de la Santé va lancer en 2018 des réformes structurelles et financières.

MARIE-CÉCILE RENAULT
@Firenault1,5
milliard
d'euros

Déficit record des hôpitaux publics en 2017, trois fois supérieur à celui de 2016

SANTÉ La pression monte à l'hôpital ! Lundi, la Fédération hospitalière de France (FHF, hôpitaux publics) a tiré la sonnette d'alarme sur la situation financière des établissements qui « devraient connaître un déficit historique de 1,5 milliard d'euros » en 2017, soit 2 % de leur budget annuel et trois fois le trou de 2016. Les difficultés financières des hôpitaux sont connues. Mais cette fois « la ligne rouge est dépassée », sonne Frédéric Valletoux, le président de la FHF, pour qui « la qualité des soins est aujourd'hui menacée ».

Une difficulté qui ne se limite pas au seul secteur public ! « Nous faisons le même constat d'une situation dramatique, rapporte au Figaro Lamine Gharbi, le patron de la FHP (Fédération de l'hospi-

talisation privée). Une clinique ou un hôpital privé sur trois est en déficit. Mais, pour nous, cela veut dire tribunal de commerce. En vingt ans, le nombre de cliniques a diminué de moitié ».

En cause ? La baisse des tarifs, la hausse des charges et le système de la tarification à l'activité (T2A), qui encourage une course aux volumes pour compenser la pression sur les prix. Face à cette situation, les hôpitaux réclament donc des mesures financières d'urgence (pas de nouvelle baisse des tarifs en 2018, restitution intégrale des crédits mis en réserve, etc.), mais aussi des réformes structurelles, notamment une refonte de la T2A.

Au passage, Frédéric Valletoux reproche au gouvernement Philippe de piocher dans l'enveloppe des hôpitaux pour financer la hausse des dépenses de la médecine de ville et le coût de la nouvelle

convention médicale passée avec les praticiens libéraux. « On ne peut exhorter indéfiniment les médecins libéraux à assurer le virage ambulatoire sans leur donner les ressources nécessaires », a aussitôt réagi la CSMF, principal syndicat de médecins libéraux. Le projet du gouvernement de mieux faire travailler ville et hôpital est loin d'être gagné...

Innovations tarifaires

Conscient de la dégradation du résultat des hôpitaux - situation dont elle hérite -, Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, a prévu des innovations tarifaires. Comme l'expérimentation de paiements au forfait ou au parcours de soins, visant à baisser le poids relatif de la T2A dans le financement des établissements. Un chantier qui ne fait que commencer ! « Cela va dans le bon sens mais reste timide

car ce sont des expérimentations limitées à 20 millions d'euros », nuance Jean-Pierre Dewitte, le président de la Conférence des directeurs de CHU, dont le déficit devrait se creuser cette année à 475 millions.

Mais le gouvernement réfléchit à d'autres leviers : renforcement de la rémunération sur objectif de santé publique (ROSP) pour les libéraux, intégration de critères de qualité à côté de la T2A à l'hôpital, prolongement des efforts faits en chirurgie ambulatoire à la médecine ambulatoire... « De vrais défis nous attendent, notamment sur la pertinence des soins, et une restructuration de nos hôpitaux est indispensable », a précisé la semaine dernière Agnès Buzyn dans Libération. Avant de reconnaître : « Il faut changer la place de l'hôpital public dans notre système. C'est une urgence. » ■